

## La transformation numérique de l'économie française – La nouvelle grammaire du succès

### Description

En janvier 2014, Philippe Lemoine, président du Forum d'action modernités et président de la Fondation internet nouvelle génération (FING), a été chargé par le ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg et la ministre de l'Éducation nationale à l'économie numérique, Fleur Pellerin, de la rédaction d'un rapport sur la transformation numérique de l'économie française. Après avoir auditionné quelque 500 personnes et animé plus de quinze séminaires pour formuler « une vision renouvelée des dynamiques à l'œuvre à l'échelle numérique », Philippe Lemoine, a remis le 7 novembre 2014 son rapport sur la « Transformation numérique de l'économie » aux membres du nouveau gouvernement, Emmanuel Macron, Marylise Lebranchu, Thierry Mandon et Axelle Lemaire.

Selon Philippe Lemoine, la transformation numérique représente une nouvelle étape de la profonde réorganisation économique et sociale engagée sous l'effet des technologies de l'information et de la communication depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le « numérique » enclenche trois changements qui s'effectuent en même temps : d'abord, « La course technologique est plus tirée par les entreprises ou les grandes organisations. Ce sont les personnes qui font la course en tête ». Ensuite, « Les impacts [du numérique] deviennent réellement transversaux, avec des changements qui concernent aussi bien l'industrie que les services, le bâtiment ou l'agriculture que l'accès à la connaissance, l'expression culturelle ou la santé » ; enfin, sous l'effet combiné de l'automatisation, de la digitalisation et de la réorganisation des schémas d'intermédiation, « l'incidence de la technologie sur l'économie se diversifie et se complexifie ». Ainsi, « la croissance quantitative traditionnelle dans l'optique de création de valeur pour l'actionnaire se substitue une croissance-transformation », « la recherche de modèles de valeur partagée ».

Partant de cette analyse, le rapport établit 180 propositions pour une transformation numérique rapide, globale et durable de notre économie, à destination des acteurs économiques et des acteurs publics.

L'ensemble de ces propositions est ordonné autour de « neuf projets emblématiques pour action immédiate, d'une liste de 53 mesures immédiates et d'un portefeuille de 118 recommandations ».

Ces neuf « projets sectoriels emblématiques », dont la mise en place pourrait se faire rapidement,

ont été choisis parce qu'ils incarnent les différents effets de la transformation numérique : baisse des coûts de production dans le secteur industriel, baisse des coûts de transaction dans le secteur financier, nouveaux canaux de communication et de distribution dans le secteur des services de proximité, nouveaux actifs issus des données dans le secteur de la santé, nouveaux rôles joués par les personnes dans le secteur de la mobilité des personnes, productivité du capital dans le secteur du commerce et des biens de consommation, productivité du travail dans le secteur de l'emploi, enfin, productivité de l'énergie et des matières premières dans le secteur de l'énergie et des services à l'environnement :

1. Partant du constat que la proximité des services publics constitue une forte attente des citoyens, le rapport propose de créer un *« Réseau d'innovation territoriale dans les services de proximité »*, qui consisterait à insuffler une véritable dimension numérique à la forme territoriale engagée depuis 2014.
2. Parce que depuis trente ans la France subit un fort mouvement de désindustrialisation, il s'agirait de créer une *« automobile pour la généralisation connectée »*, conçue à travers un écosystème regroupant constructeurs automobiles et start-up, prototype en FabLab (*fabrication laboratory*, laboratoire de fabrication qui se caractérise par la transversalité des acteurs y participant).
3. Déployer une solution sûre et peu coûteuse de *« paiements anonymes »* que les banques françaises pourraient proposer à leurs clients comme alternative aux solutions de paiement en ligne des géants de l'internet.
4. Créer la *« librairie du futur »*, qui se matérialiserait par *« le lancement d'un plan de modernisation des sept logisticiens qui relient les 450 éditeurs et les 4 000 libraires français afin de permettre un réapprovisionnement en vingt-quatre heures, la mutualisation des stocks et la mise en réseau des libraires, une évolution des libraires vers un métier de prescripteurs de support et de livre numériques, et l'expérimentation de solutions d'impression des livres in situ »*.
5. Lancer un *« pass mobilité universel »* qui permettrait à tout un chacun de se déplacer d'un point A à un point B sans discontinuité de son parcours, grâce à *« un billet unique utilisable partout en France »*, *« un système de paiement intégré au mobile »* ainsi que *« des informations contextuelles »*.
6. La création d'un *« écosystème d'innovation ouverte sur les maladies chroniques, le suivi des patients et la médecine prédictive »* qui prendrait appui sur *« les bases d'information de l'assurance maladie et sur les données provenant de l'utilisation des objets connectés »*.
7. La mise en place d'un *« emploi store »* permettant à des développeurs de *« créer des applications d'aide au retour à l'emploi à partir des données mises à disposition par Pôle emploi, et téléchargeables sur une plate-forme opérée par Pôle emploi »*.

- 
8. Lancer une *«plate-forme de mobilité pour les fonctions publiques»*, application dédiée aux fonctionnaires, qui serait également une incitation à innover dans les systèmes d'information au service de l'emploi.
  9. Créer un *«Green Button* à la française», permettant à chaque foyer *«d'accéder de manière sécurisée à ses données énergétiques»* afin d'améliorer sa consommation et optimiser l'usage des énergies.

Les 53 mesures transverses, à lancer à court terme, permettraient, selon le rapport, *«d'asseoir la transformation numérique, de poser les fondations d'une économie numérique, et de libérer un important potentiel d'innovation pour l'économie française»*.

Ces mesures sont regroupées suivant quatre grands objectifs que sont *«rassurer la transformation numérique par les personnes, l'éducation et l'intégration géographique»*, *«maîtriser les nouveaux modèles d'affaires et les nouveaux modes d'action»*, *«renforcer la croissance-transformation»* et enfin, *«instaurer une gouvernance numérique nationale, européenne et internationale»*.

Enfin, le portefeuille de 118 recommandations a vocation à alimenter un agenda triennal numérique pour la France et se compose de 85 propositions sectorielles, *«retenues pour leur cohérence avec les effets de la transformation numérique et leur impact potentiel sur la performance des secteurs»*, et de 33 projets transverses, *«à mettre en œuvre pour inscrire durablement le numérique comme un levier de transformation de l'économie française»*.

A la fois ambitieux, concret et visionnaire, l'objectif du rapport Lemoine serait que la France puisse à nouveau être en mesure de *«conjuguer un principe de réalité et un principe d'utopie et de désir»*, qualité qui, à ce jour, lui ferait défaut.

**[La nouvelle grammaire du succès – La transformation numérique de l'économie française,](#)**  
rapport au gouvernement, Philippe Lemoine, [ladocumentationfrancaise.fr](http://ladocumentationfrancaise.fr), novembre 2014

## Categorie

1. A lire en ligne

**date créée**

10 mars 2015

**Auteur**

jacquesandrefines